

Handicap auditif

SOMMAIRE

Page 1
Définition

Page 2
Origines

Page 3
Caractéristiques

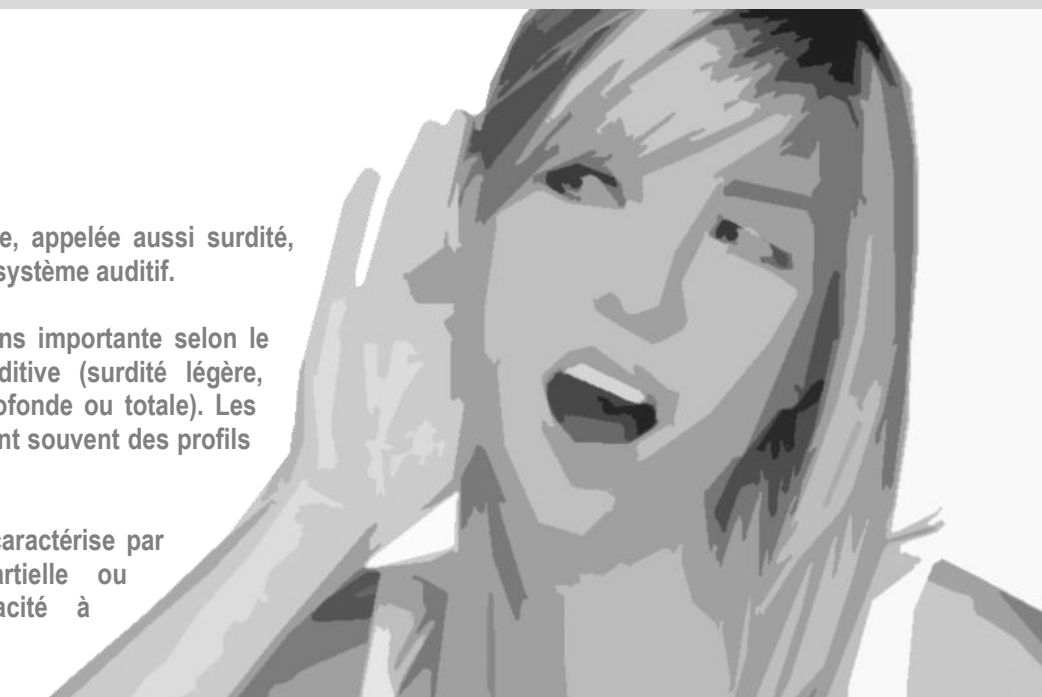
Page 3
Conseils

Définition

La déficience auditive, appelée aussi surdité, est une altération du système auditif.

Elle est plus ou moins importante selon le niveau de perte auditive (surdité légère, moyenne, sévère, profonde ou totale). Les personnes sourdes ont souvent des profils très différents.

Cette déficience se caractérise par une diminution partielle ou totale de la capacité à entendre les sons.



Le rapport aux sons varie en fonction de l'âge et du degré de surdité.

Surdité légère	Surdité modérée	Surdité sévère	Surdité profonde
perte d'audition entre 20 et 40 décibels	perte d'audition entre 40 et 70 décibels	perte d'audition entre 70 et 90 décibels	perte totale d'audition ou perte d'audition de plus de 90 décibels
Difficulté à comprendre une conversation (amplifiée en présence de bruits de fond)	Une aide auditive peut être nécessaire	Les aides auditives deviennent obligatoires pour améliorer la communication. Utilisation de la langue des signes ou lecture labiale	Utilisation de la langue des signes ou lecture labiale (les aides auditives peuvent être remplacées par des implants cochléaires)

Origine

Le handicap auditif peut être de plusieurs origines :

- cause génétique ou périnatale
- cause infectieuse (otite) de l'oreille (jeunes enfants)
- cause traumatique ou de maladie
- cause vieillissement

Zoom sur les classifications de la perte d'audition :

La surdité de transmission

Altération des parties mobiles de l'oreille. Cette perte d'audition se révèle souvent temporaire et peut être soignée par un traitement médical. Les causes de cette perte d'audition sont :

- **au niveau de l'oreille interne**
des maladies ou des blessures pouvant entraîner l'incapacité des os de l'oreille de vibrer correctement, ce qui empêche la bonne détection des sons
- **au niveau de l'oreille moyenne**
des infections chroniques se caractérisant par une accumulation de liquide dans l'oreille moyenne empêchant la vibration du tympan mais aussi des lésions ou des modifications physiques
- **au niveau de l'oreille externe**
infections du canal auditif, perforation ou rupture du tympan, des oreilles particulièrement petites
- **au niveau du conduit auditif**
l'existence d'un obstacle (ex : bouchon de cérumen) et la présence d'un kyste, d'une tumeur.

La surdité de perception

Altération du nerf auditif empêchant les sons d'arriver jusqu'au cerveau. Bien que les os de l'oreille interne vibrent correctement, les nerfs ne peuvent pas transmettre cette information au cerveau. Les différents facteurs entrant dans la surdité de perception sont :

- **le processus de vieillissement** : baisse progressive de l'acuité auditive : presbyacousie
- **les bruits excessifs** qui endommagent le nerf auditif
- **certaines maladies** (oreillons, la méningite...) ou l'absorption de certains médicaments (aspirine, la cisplatine, la quinine) et de certains antibiotiques (la streptomycine ou la gentamicine)
- **la rubéole in utero ou en cas de faible poids de naissance**
- **l'hérédité**
- **les suites d'un traumatisme crânien ou au niveau de l'oreille**

La surdité de perception soudaine

Perte de plus de 30 dB à trois fréquences contiguës, apparaissant sur une période de moins de trois jours. Elle est souvent accompagnée d'acouphènes et de vertiges.

Les personnes atteintes de surdité de perception soudaine retrouvent dans la plupart du temps leur audition dans les deux premières semaines. Cependant la guérison n'est pas complète (peuvent être traités à l'aide d'appareils auditifs ou implants cochléaires).

La maladie de Ménière

Maladie chronique fréquente, la maladie de Ménière est une affection de l'oreille interne qui occasionne des vertiges, une baisse de l'acuité auditive, des acouphènes et l'impression de vide et de pression dans l'oreille. Les crises peuvent durer jusqu'à 24 heures. Cette maladie est la conséquence d'un excès de fluide dans l'oreille interne causé par une blessure à la tête, une infection, une allergie.

Surdité unilatérale

Infection virale, la surdité unilatérale fait suite à des blessures à la tête ou aux oreilles ou à une intervention chirurgicale visant à enlever une tumeur au cerveau. Elle peut être accompagnée de difficultés à déterminer la direction des sons ou incapacité à entendre les sons provenant d'une direction spécifique ou bien encore une incapacité à séparer les bruits de fond des sons que l'on veut en fait entendre.



Caractéristiques

- Les personnes sourdes de naissance peuvent avoir des difficultés de parole, ce n'est pas une généralité ; les personnes devenues sourdes parlent souvent sans difficulté.
- Les appareillages – ou implants cochléaires – peuvent aider les personnes sourdes à mieux percevoir ce qui leur est dit ; de ce fait, en fonction du niveau de surdité et/ou du type d'appareillage, leur compréhension de la parole est plus ou moins performante.
- La lecture labiale est généralement nécessaire.
- Certaines personnes sourdes utilisent la langue française, d'autres la langue des signes ou encore la langue française parlée et complétée.

Conseils

Quelques conseils lorsque vous accueillez ou accompagnez une personne en situation de handicap auditif

Lorsque que la personne est porteuse de son appareil ou de son implant :

- ne vous fiez pas à la qualité de la parole : quelqu'un qui parle bien peut parfois être plus sourd que quelqu'un qui s'exprime plus difficilement
- évitez de parler dans un milieu bruyant
- réduisez le plus possible les bruits ambiants
- ne criez pas
- placez-vous bien en face de la personne, et à son niveau
- ne vous mettez pas à contre-jour
- attirez doucement l'attention de la personne avant de lui parler
- ne mettez pas de main devant votre bouche, évitez de tourner la tête en parlant
- inutile de plus articuler, parlez juste un peu plus lentement que d'habitude
- adressez-vous directement à la personne sourde et non à son accompagnateur
- reformulez votre message ; utilisez des phrases plus courtes et des mots plus simples
- utilisez une communication mimo gestuelle (faites des gestes, montrez, mimez)
- utilisez la communication par écrit
- accompagnez la personne aux différents endroits prescrits

En revanche, n'utilisez pas ces quatre derniers conseils si ce n'est pas nécessaire :

- vous risqueriez de vexer une personne sourde qui se sent suffisamment autonome dans sa communication
- gestes et mimes peuvent en certains cas gêner une personne sourde concentrée sur sa réception audio labiale.

Lorsque que la personne ne porte pas d'appareil ou d'implant, la communication sera plus difficile pour la personne sourde :

- n'hésitez pas alors à ajouter des gestes signifiants à vos paroles.
- prévoyez une possibilité systématique de transmission par écrit.
- soyez surtout rassurant, souriant et expressif.
- dès que c'est possible, proposez à la personne de récupérer son appareillage.